

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 19/07/2022
Reçu en préfecture le 19/07/2022
Affiché le 
ID : 069-216900621-20220715-01_07_22-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 15/07/2022

Compte rendu affiché le : 18/07/2022

Date de convocation : 09/07/2022

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Joël GUINAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Arnaud MOUNIER, Delphine CHILLET, Aurélie CARTERON, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET, Pierre Emmanuel GRANGE

N° 01.07.22

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE – N° 01/2022

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents :

1 – APPROUVE la décision budgétaire modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

Article - Libellé	Montant
D 615221 : bâtiments publics	-4 000,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	-4 000,00 €
D 023 : Virement section investissement	+4 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement section investissement	4 000,00 €
TOTAL	0,00 €

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 069-216900621-20220715-01_07_22-DE

Article - Libellé	Montant
D 21758 : Autres installations, matériel et outillage techniques	4 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 000,00 €
TOTAL	4 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Article - Libellé	Montant
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	4000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	4000,00 €
TOTAL	4000,00 €

2 – CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus. Suivent les signatures au Registre des délibérations.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
**Philippe
BONNIER**

